RAPPORT ANNUEL 2010|11

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
MONTÉRÉGIE

CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA MONTÉRÉGIE

SOMMAIRE

Vision, mission, mandat 1

Actions 3

Le conseil d'administration 23

Les membres 25

L'équipe du CRE Montérégie 25

Les états financiers 2010-2011 26

VISION, MISSION, MANDAT

VISION

Le CRE Montérégie contribue au développement harmonieux de la Montérégie.

MISSION

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie a pour mission de soutenir le développement durable et de favoriser la protection de l'environnement en Montérégie.

FAÇONS DE FAIRE :

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie privilégie comme moyens d'action :

- La concertation
- L'éducation
- Le partenariat
- La planification stratégique en développement durable
- Les projets et les mandats
- La représentation
- La communication
- Les colloques
- Le gala et les prix d'excellence « Conscientia »

DOMAINES D'ACTION :

- Eau
- Changements climatiques
- Sol
- Énergie
- Biodiversité
- Matières résiduelles
- Aménagement durable du territoire

MANDAT

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie articule son mandat en fonction de six objectifs principaux.

Objectif 1 - Concertation

Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations et les acteurs de la région afin de déterminer les priorités et assurer les suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable.

Objectif 2 - Sensibilisation – formation

Sensibiliser, former et éduquer pour favoriser et promouvoir le développement durable en Montérégie.

Objectif 3 - Projets novateurs

Favoriser la mise sur pied de projets novateurs par le milieu et réaliser des projets et activités afin de soutenir le développement durable et de protéger et valoriser l'environnement en Montérégie.

Objectif 4 - Information

Informer, sensibiliser et responsabiliser les individus et les organisations à la protection de l'environnement et au développement durable.

Objectif 5 - Ressource

Agir à titre d'organisme ressource auprès des intervenants régionaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable ainsi qu'auprès des ICI.

Objectif 6 - Représentations

Regrouper les organismes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et la promotion du développement durable en Montérégie et représenter ces valeurs auprès de toutes les instances concernées et de la population en général.

ACTIONS

Les actions sont présentées dans le présent rapport en fonction des six objectifs principaux de notre mandat.

Les actions entreprises au cours de l'année ont été réalisées conformément au plan d'action 2010-2011. Le rapport qui suit décrit toutes les activités réalisées tant par le président à titre bénévole, notamment au niveau de la concertation, de la communication et des relations publiques, que par la directrice générale et l'équipe du CRE Montérégie, permanents et contractuels.

FAITS SAILLANTS

Le CRE Montérégie a poursuivi son mandat et son développement en parfaite cohérence avec son évolution des dernières années. Cependant de façon indéniable, un accent tout particulier a été mis sur le développement d'actions et de projets visant les changements climatiques.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En juin 2006, le gouvernement du Québec a dévoilé le Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012, intitulé « *Le Québec et les changements climatiques - un défi pour l'avenir* (PACC) ».

L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec de 14,6 MtCO2 pour 2012, soit 6 % en dessous du niveau de 1990 et d'entamer l'adaptation de la société québécoise aux changements climatiques.

En 2007, il a ajouté à l'action 5 du PACC le soutien aux organismes municipaux pour la réalisation d'inventaires des émissions de GES et l'élaboration de plans de réduction de ces émissions ainsi que de plans d'adaptation aux changements climatiques. Les programmes et actions qui suivent ont donc été développés sur cette toile de fond.

1- PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITES

Le programme Climat municipalités a pour principal objectif d'inciter les organismes municipaux à s'engager dans la réduction des émissions de GES et dans l'adaptation aux changements climatiques en leur offrant un appui financier.

Dans ce cadre, au cours de l'année 2009-2010, nous avons réalisé l'inventaire des GES et le plan d'action pour réduire ces GES pour la Ville de Beloeil et débuté un deuxième mandat aux mêmes fins pour la municipalité de McMasterville. Nous venons également d'être mandatés par une troisième municipalité pour rédiger la demande de subvention pour la réalisation du volet I de ce programme.

2- PROGRAMME « COUPEZ LE MOTEUR ! »

Ce programme vise la mise en œuvre de la mesure 5 du PACC qui consiste à inciter les municipalités du Québec à adopter un règlement visant à contrer les effets de la marche au ralenti afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de GES de 210 kt d'ici 2012.

Ce projet sur la marche au ralenti comporte trois volets :

1) L'adoption d'un règlement sur la marche au ralenti;
2) La réalisation d'une campagne de sensibilisation;
3) L'acquisition et l'installation de panneaux de signalisation permanents.

Ce programme doit contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- Réduire les émissions de GES et de polluants atmosphériques et ainsi améliorer la qualité de l'air et la santé de la population ;
- Inciter les municipalités du Québec à adopter un règlement sur la marche au ralenti ;
- Faire en sorte qu'en 2010 le plus grand nombre de municipalités ait adopté un règlement sur la marche au ralenti ;
- Uniformiser la réglementation et la signalisation routière au Québec sur la marche au ralenti ;
- Sensibiliser la population à l'interdiction de laisser tourner au ralenti inutilement le moteur des véhicules.

Le CRE-Montérégie a été mandaté par la Ville de Beloeil pour organiser une campagne « Coupez le moteur ! ».
Il est également prévu que le CRE-Montérégie organise une campagne "Coupez le moteur!" pour la municipalité de McMasterville en 2011-2012.

3- BIOMETHANISATION

Nous avons réalisé une quantification des GES pour une usine de traitement des eaux dans le cadre d'une demande de subvention auprès du MDDEP.

4- CAMPAGNE DEFI CLIMAT

Il s'agit de la deuxième campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation aux changements climatiques pour inciter les citoyens à poser des gestes concrets pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Nous avons été très fiers d'avoir la participation du docteur Robert Patenaude, urgentologue à l'Hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, comme porte-parole de notre campagne en Montérégie. Ce dernier a vraiment adopté la cause et a participé à plusieurs émissions de télévision et entrevues dans les médias écrits. Voici les résultats de cette année pour la Montérégie :

- 112 041 personnes sollicitées comparativement à 66 868 personnes sollicitées en 2010;
- 4 279 inscrits;
- 5 019 tonnes de CO_2 en moins dans l'atmosphère;
- 1276 organisations participantes au Québec dont 75 en Montérégie (41 nouvelles organisations).

5- LES RENDEZ-VOUS DE L'ENERGIE

Au cours de l'automne 2010, le CRE Montérégie a réalisé une vaste consultation publique en Montérégie sur la dépendance de notre région aux énergies fossiles.

Cet évènement, intitulé « Les Rendez-vous de l'énergie », se déroulait dans toutes les régions du Québec et visait à mobiliser et sensibiliser la population au sujet de notre dépendance aux énergies fossiles. Il était également attendu des participants que ceux-ci parviennent à dégager de l'exercice des visions communes concernant l'avenir énergétique du Québec. La participation citoyenne a ainsi pris plusieurs formes : activités de sensibilisation, conférence-débat, site web, consultation formelle, etc.

Objectif 1 - CONCERTATION

1 PROJET DE LOI 79, LOI AMENDANT LA LOI SUR LES MINES

Le CRE Montérégie a déposé un mémoire dans le cadre du projet de loi 79, projet de loi amendant la loi sur les mines. Le texte intégral de ce mémoire peut être consulté dans notre site Internet : Projet de loi 79 Bien que la Montérégie ne soit pas une région particulièrement touchée par l'exploitation minière, comme c'est le cas en Abitibi et sur la Côte Nord, le CRE Montérégie a néanmoins considéré que la loi sur les mines et ce projet de loi 79 concernaient l'ensemble du Québec. Le CRE Montérégie a été extrêmement alarmé par le rapport du vérificateur général du Québec 2008-2009, Tome 2, chapitre 2. Devant un tel laisser-faire de la part du MRNF, le CRE se devait d'intervenir puisqu'au moment où nous l'avons rédigé on connaissait déjà, dans la vallée du Saint-Laurent, de l'exploration de gaz de schiste et nous appréhendions une possible exploitation de ce même gaz.

2 GAZ DE SCHISTE

En corollaire à ce qui précède, le CRE Montérégie a eu de nombreuses rencontres d'information et de discussion sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Des rencontres ont eu lieu tant avec Gaz Métro qu'avec le MRNF ainsi que le président de l'Association des entreprises exploratrices, monsieur André Caillé et ce dès février 2010. Comme nous le savons à l'été 2010, le dossier a pris une tournure toute particulière et un BAPE a été annoncé.

Le CRE Montérégie a donc formé un comité de travail afin de préparer un mémoire dans le cadre des audiences du BAPE. Ce mémoire est disponible sur notre site internet : Gaz de schiste

Il s'avère que la plupart de nos recommandations correspondent avec les recommandations du BAPE et nous nous en réjouissons. Il n'en reste pas moins que nous nous devons de rester extrêmement vigilants dans les temps à venir.

Nous avons également été invités et avons siégé au comité de liaison mis en place par le MRNF et le MDDEP. Toutefois, ce comité semble être mis en veilleuse depuis le rapport du BAPE.

3 ÉOLIEN

Nous avons été amenés à jouer un rôle de médiation dans les dossiers éoliens de la Montérégie. Nous avons entre autres, organisé de nombreuses rencontres avec les acteurs du milieu et les promoteurs de ces projets. Une rencontre a également eu lieu afin de faciliter les échanges entre le ministère, les amérindiens et les promoteurs.

Lors des audiences publiques du BAPE, nous avons également déposé un mémoire commun avec la Fondation David Suzuki et Équiterre. Le problème d'acceptabilité sociale devient excessivement compliqué et difficile à gérer. Le phénomène du « Pas dans ma cour » l'emporte bien souvent sur toute autre considération.

4 OLEODUC MONTREAL PORTLAND

Plusieurs réunions initiées par des élus politiques auxquels plusieurs organismes se sont joints, ont eu lieu. D'autre part, un comité de citoyens a demandé l'appui du CRE Montérégie. Nous avons découvert qu'il y avait eu dans le passé d'importantes fuites de pétrole et que tous les terrains touchés n'avaient pas été décontaminés et qu'il y avait une défectuosité des anodes. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le cabinet du Ministre et des résultats devraient être connus prochainement.

5 REVISION DE LA LOI SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

À la suite de la publication de l'avant-projet de loi sur l'aménagement durable du territoire et de l'urbanisme, nous avons formé un comité afin de préparer un mémoire à présenter à l'assemblée nationale. Malheureusement les délais impartis pour ce dépôt n'ont pas permis de rédiger un mémoire, cependant, le comité a rédiger un avis et fait la demande pour être entendu lors des audiences.

6 PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA CRRNT DE LA CRÉ DE LA MONTEREGIE EST

Dans le cadre de la consultation pour l'adoption du PDIRT, le CRE Montérégie a également été amené à créer un comité d'analyse de cet excellent document. Un avis a été rédigé et acheminé à la CRRNT.

7 CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DES MILIEUX HUMIDES

Nous avons été interpelés dans le dossier de l'Île au foin à Carignan. Une fois de plus nous sommes confrontés au syndrome du « Pas dans ma cour ». Depuis des années nous demandons au Gouvernement de nommer un médiateur au développement durable pour trancher dans ce genre de conflit. Nous réitérons notre demande car les plans de conservation doivent se faire avec une vision globale et ensuite être respectés.

Également, plusieurs CRE du sud du Québec dont le CRE Montérégie avec le RNCREQ, ont fait parvenir au ministre Arcand un avis concerté sur les milieux humides et les lacunes du système d'émission des certificats d'autorisation. Autour de Montréal, ces milieux fragiles pourtant très utiles, disparaissent rapidement sans que le MDDEP ne soit réellement outillé pour faire face au problème. Ces pertes n'entrainent pas seulement des impacts pour les espèces qui y vivent, mais la disparition de ces écosystèmes cruciaux menace l'intégrité même de nos milieux de vie tout en faisant disparaître des services écologiques qui étaient, jusqu'à présent, gratuits.

8 BIOMETHANISATION

Les dossiers évoluent. Le premier, celui de Longueuil devrait voir le jour dans deux ans. De plus un éco-centre sera également créé. Le projet de Lafarge qui a pour but de diminuer une partie de leur combustion est toujours en discussion.

9 ILE CHARRON

Depuis novembre 2010, notre Président négocie avec le propriétaire de l'Île Charron. Celui-ci a revu substantiellement sa proposition à la baisse. Le MDDEP doit faire connaitre sa proposition finale très bientôt.

10 EAUX USEES EN RESIDENCES ISOLEES

Des plaintes de citoyens nous amène à penser qu'une entreprise nouvellement implantée dans la région se débarrasserait de ses résidus de façon non appropriée. Nous suivrons le dossier.

11 COMITE SUR LA QUESTION DU CHAUFFAGE AU BOIS

Cette question ayant pris une ampleur considérable et ayant créé plusieurs problèmes dans de nombreuses villes en Montérégie, le CRE Montérégie a pris l'initiative de réunir un comité de partenaires pour discuter de la question et trouver des solutions concrètes à ce problème.

Des partenaires de tous les domaines ont accepté avec enthousiasme de se joindre à ce comité. Parmi eux, notons des représentants de municipalités, de corps de pompiers, d'associations contre l'utilisation du chauffage au bois, comme l'ALAP et l'AQLPA, Santé publique Montérégie, l'agence forestière de la Montérégie, plusieurs administrateurs du CRE Montérégie, dont un architecte paysagiste, un géographe, un propriétaire de terres boisées.

Les travaux et échanges du comité ont été des plus fructueux et afin de se donner les moyens financiers, nous avons faits une demande de subvention auprès du FAQDD. Malheureusement, suite à de mauvaises informations, cette demande n'a pu aboutir.

Le CRE Montérégie a cependant l'intention de réitérer cette demande au cours de l'année 2011-2012. L'objectif serait principalement de faire adopter et de fournir un règlement standard aux municipalités afin de les soutenir dans cette épineuse question. Il n'est cependant nullement question d'interdire le chauffage au bois, mais plutôt d'encadrer son utilisation.

Objectif 2 – SENSIBILISATION - FORMATION

- **Plan stratégique en développement durable : AGENDA 21**

Rappelons que le CRE Montérégie a été l'initiateur du premier Agenda 21 au Québec en participant à l'élaboration de l'Agenda 21 de Sorel-Tracy, à titre de projet pilote de 2004 à 2006.

Depuis, le CRE Montérégie n'a cessé ses représentations auprès des municipalités pour promouvoir l'implantation de l'Agenda 21. Cette année, un nouveau mandat pour la ville de Lacolle a été confié au CRE Montérégie. La réalisation s'est faite au cours de l'année 2010-2011. Plusieurs autres mandats sont toujours en attente. Il est également à noter que l'enthousiasme des municipalités pour le programme Climat municipalités a ralenti l'ardeur des municipalités à l'égard des planifications en développement durable. Gageons que la révision de la loi sur L'aménagement durable du territoire et l'urbanisme permettra un regain à ce chapitre.

- **Campagne Défi Climat 2010-2011**

Après une première année à Montréal en 2008, puis une seconde à Montréal et à Québec en 2009, la campagne Défi Climat s'est étendue à l'ensemble des régions du Québec en 2010. C'est donc la deuxième édition du Défi Climat en Montérégie qui a eu lieu du 15 mars au 30 avril 2011.

Il s'agit d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques qui vise à inciter les citoyens à poser des gestes concrets pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour les aider, une vingtaine de gestes simples et concrets leur sont proposés.

À l'image de Centraide, cette campagne se déroule en milieu de travail et d'étude afin de créer un véritable effet d'entraînement. Un comité de promotion est alors mis sur pied dans chacun de ces milieux afin de rejoindre directement les citoyens. Le succès du Défi Climat repose avant tout sur son approche intégrée, sa formule gratuite « clé en main » adaptée à chacune des organisations et sur la mobilisation d'un imposant réseau de partenaires dynamiques provenant d'entreprises privées, d'institutions publiques et d'organismes. Cette année, contrairement aux éditions précédentes, les organisations pouvaient également poser des gestes corporatifs (ex : réaliser un inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre, organiser un repas végétalien, améliorer la gestion de leurs matières résiduelles, etc.). La campagne Défi Climat visait à atteindre trois objectifs :

- Une prise de conscience du rôle et des responsabilités des citoyens et des entreprises dans la lutte aux changements climatiques et pour la protection de l'environnement;
- La création d'un mouvement citoyen favorable aux mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- Une réduction significative des émissions de GES.

Le mandat du CRE-Montérégie, qui chapeaute la campagne sur son territoire, était d'abord de contacter les organisations sur son territoire et d'obtenir leur adhésion à la campagne. Les organisations contactées étaient par la même occasion invitées à devenir des partenaires financiers de la campagne. Par la suite, le rôle du CRE était d'accompagner et de soutenir les équipes de promotion mises sur pied dans chacune des organisations participantes. Chaque organisation se devait donc d'identifier un directeur de campagne avec qui le chargé de projet du CRE-Montérégie peut communiquer directement tout au long de la campagne. Une multitude d'outils de communication ont également été mis à la disposition des entreprises et organismes pour leur permettre de susciter la participation de leurs employés et étudiants. Voici les actions que nous avons posées afin de réaliser notre mandat :

- Identifier les besoins en matériel promotionnel (affiches, dépliants, etc.) des organisations participantes et contacter différentes imprimeries locales pour obtenir des soumissions;
- Rechercher (identification) et solliciter les partenaires financiers régionaux;
- Identifier et recruter les organisations et les soutenir dans la mise en place de leurs campagnes respectives;
- Distribuer les trousses d'accompagnement aux directeurs de campagne;
- Promouvoir la campagne dans les médias (ex : production et envoi de communiqués de presse aux médias régionaux à différents moments de la campagne, réalisation d'entrevues téléphoniques avec la station de radio FM 103.3, participation à un reportage télé pour la station TVR9, etc.);
- Gérer la communication avec un porte-parole régional. Nous avons eu le plaisir d'avoir, à titre de porte-parole, le docteur Robert Patenaude;
- Organiser un lancement de campagne et contribuer à l'organisation de l'événement national de clôture.

Madame Esther Dormagen de la firme Optim Ressources était la principale conférencière lors du déjeuner-conférence que nous avons organisé le 15 mars 2011 afin de lancer officiellement la période d'inscription dédiée aux citoyens. Nous avons fait appel aux services de Mme Dormagen afin que celle-ci outille les directeurs de campagne présents lors de l'événement sur comment organiser et mettre en oeuvre une campagne de sensibilisation efficace. Des représentants de nos principaux partenaires financiers régionaux : ArcelorMittal, Rio Tinto Fer et Titane, Pratt & Whitney Canada, Newalta et le Réseau de transport de Longueuil, étaient également présents lors de cet événement et ceux-ci nous ont présenté brièvement les actions que leurs organisations posent afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Cela nous a également permis de rencontrer de nombreux directeurs de campagne.

Nous avons eu l'honneur cette année d'avoir la participation du docteur Robert Patenaude, urgentologue à l'Hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, à titre d'ambassadeur de la campagne Défi Climat en Montérégie. Ce dernier était présent lors dudit déjeuner-conférence de lancement. Celui-ci a profité de l'occasion pour nous présenter de façon dynamique son point de vue sur les changements climatiques et le lien direct qui existe entre la qualité de l'air et la santé. M. Patenaude a également donné une entrevue télévisée à la station TVR9 et une entrevue téléphonique à la station FM 103,3.

Photo 1 : Défi Climat / Déjeuner-conférence

Photo 2 : Défi Climat / Lancement médiatique

Il est également important de mentionner le rôle crucial que nos partenaires financiers régionaux ont joué dans le succès de cette édition de la campagne Défi Climat, que ce soit pour leur contribution financière ou la visibilité qu'ils nous ont offert (ex: affichage sur les panobus des autobus du Réseau de transport de Longueuil).

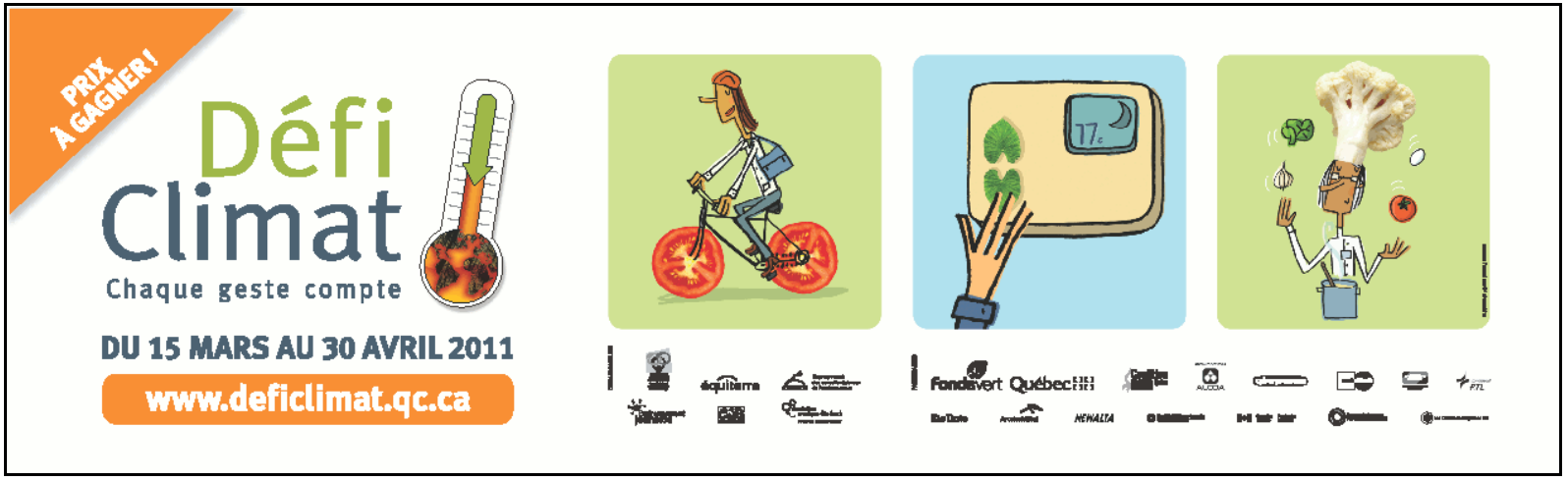

Image 1 : Défi Climat / Visuel du panobus-arrière qui a circulé sur 40 autobus du RTL du 15 mars au 6 avril 2011

Étant donné que l'événement de clôture national se tiendra sur notre territoire, nous n'avons pas organisé d'événement de clôture régional. Les organisations participantes de la Montérégie ont donc été invitées à l'événement national.

Pour l'instant nous ne savons pas si une nouvelle édition de la campagne Défi Climat aura lieu au cours de l'année 2011-2012.

➢ Les Rendez-vous de l'énergie

Afin d'atteindre les objectifs fixés par ce programme, le CRE Montérégie a dû mettre sur pied et coordonner les travaux d'un comité d'action régional. À cet effet, le comité s'est réuni à trois reprises. Le second rôle du CRE était de coordonner la réalisation des activités de consultation à partir, notamment, des outils élaborés par l'Institut du nouveau monde (INM) et le RNCREQ, soient la Caravane citoyenne, le Ciné-débat, des documents d'informations, la Consultation régionale et le Questionnaire qui l'accompagne, une pièce de théâtre, le vox pop et le site web des Rendez-vous de l'énergie.

Les outils qui ont été privilégiés par le CRE-Montérégie sont le Forum régional, le Ciné-débat, la Caravane citoyenne et le forum citoyen.

Le Forum régional a eu lieu le 24 novembre 2010 au Manoir Rouville-Campbell à Mont-Saint-Hilaire sous le thème « *les villes doivent carburer autrement* ». Plus de 63 personnes représentant les Ministères, le milieu municipal, agricole et les organisations environnementales étaient présentes pour assister aux prestations de 8 conférenciers venus parler de l'aménagement du territoire, du transport, des énergies alternatives et de la santé, tous des enjeux en rapport avec notre consommation et notre dépendance au pétrole. Les conférences étaient suivies de plusieurs périodes de questions où des solutions étaient avancées pour faire face à la crise pétrolière et aux changements climatiques. Un consensus semble se dégager à l'effet qu'il est urgent de se pencher sur l'utilisation des énergies non conventionnelles et renouvelables. À la fin de la journée, le public a été invité à compléter un questionnaire de consultation visant à émettre son point de vue sur le rôle des acteurs socio-économiques à assumer un leadership pour réduire la dépendance au pétrole et les mesures pouvant être mises de l'avant pour la réduire.

Photo 3 : Forum régional - Mot de bienvenue

Photo 4 : Forum régional - Conférence

➢ **Campagne de sensibilisation à l'herbicyclage et autres déchets de jardin pour la Ville de Beloeil**

Pour la troisième année consécutive une campagne de sensibilisation à l'herbicyclage réalisée par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour la Ville de Beloeil consistait à inciter les citoyens de Beloeil à pratiquer l'herbicyclage, à les encourager à ne plus jeter les rognures de gazon avec les ordures ménagères et à les laisser se décomposer directement sur le sol après la tonte et également les initiait au compostage et au vermicompostage.

Après deux années de sensibilisation sur le terrain, la campagne a pris la forme d'un kiosque itinérant avec un animateur. Ce kiosque a été présent pendant deux ou trois jours dans les plus grandes chaines d'alimentation de Beloeil ainsi qu'au Centre d'achat du Mail Montenach.

Les visiteurs ont été très nombreux et ont posé de multiples questions à l'animateur. Ils ont également reçu beaucoup de documentation et conseils et ont été sensibilisés au fait que Beloeil avait adopté en 2009 un règlement interdisant de jeter le gazon aux ordures, lequel prévoit des pénalités (Reg 1442-00-2001).

Photo 5 : Herbicyclage / Kiosque Mail Montenach

➢ **Campagne de sensibilisation à l'herbicyclage et autres déchets de jardin pour la ville de Saint-Mathieu-de-Beloeil : « Herbes et feuilles, le menu santé de votre jardin »**

Le projet a consisté à mettre sur pied une campagne de sensibilisation à la pratique de l'herbicyclage sur le territoire de la Ville de Saint-Mathieu-de-Beloeil afin d'encourager la population à ne plus jeter les rognures de gazon avec les déchets verts et à fortiori avec les ordures ménagères, et à les laisser se décomposer directement sur le sol après la tonte.

De plus, le projet a porté une attention particulière à la sensibilisation des résidents riverains des cours d'eau et des firmes d'entretien paysager afin de les encourager à pratiquer l'herbicyclage et à abolir la pratique de jeter le gazon dans les cours d'eau.

Lancement de la campagne

Un communiqué a été diffusé dans les journaux régionaux pour annoncer le lancement du projet.

Des dépliants ont été distribués à tous les résidents de la Ville de Saint-Mathieu-de-Beloeil et aux ICI dont les activités se déroulent sur le territoire de la ville.

Le dépliant a servi à :

- Expliquer le contexte et l'objectif de la campagne de sensibilisation à l'herbicyclage;
- Informer et sensibiliser les citoyens à la pratique de déchiqueter les feuilles et les laisser se décomposer sur leur terrain, de disposer du surplus de feuilles en les mettant avec la collecte des déchets verts;
- Informer et sensibiliser les citoyens à l'économie et à la protection de l'eau ;
- Donner une foule de renseignements pratiques.

Sensibilisation à l'utilisation de l'eau

Un volet du dépliant a été développé et consacré à la sensibilisation à l'économie de l'eau.

Diffusion dans les médias et dans les sites Internet du CRE Montérégie et de la Ville de Saint-Mathieu-de-Beloeil :

- Deux communiqués de presse ont été rédigés et transmis aux journaux régionaux.
- Une entrevue à la télévision communautaire (TVR9)
- Tout au long de la campagne, les informations et les communications étaient affichées sur le babillard de l'hôtel de ville, dans le site internet et la Ville et dans celui du CRE Montérégie.

Programme de reconnaissance « ICI ON HERBICYCLE »

À l'aide du service des travaux publics, des panneaux de sensibilisation ont été placés dans les espaces publics, sur les terrains des édifices publics et sur la pelouse des ICI qui bénéficient d'un emplacement stratégique.

Ateliers-conférences pour les élus et les employés municipaux

Deux ateliers-conférences ont été réalisés pour les employés et pour les élus municipaux afin que chacun s'approprie la démarche qui allait avoir lieu dans la municipalité au cours de la campagne.

Activités d'information et de sensibilisation pour les citoyens

Une formation sur le compostage et le vermicompostage a été organisée dans les locaux de l'hôtel de ville de Saint-Mathieu-de-Beloeil. À la fin de cette formation, les participants étaient en mesure de produire leur propre vermicompost, un excellent fertilisant pour les plantes et jardins et réduire à la source la quantité de déchets jetés aux ordures.

Monsieur Jean-Yves Renault, conférencier et expert en la matière, a mis à la disposition des participants tous les outils nécessaires à la réalisation de leur vermicompostage et a su répondre à toutes leurs questions.

Photo 6 : Herbicyclage / Formation sur le compostage et le vermicompostage

- **Cinquième partenariat RECYC-QUÉBEC / CRE Montérégie**

Dans le cadre du programme de promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI (industries, commerces et institutions), le CRE Montérégie en partenariat avec **RECYC-QUÉBEC** a convenu d'une cinquième collaboration pour la réalisation de plusieurs activités dans les ICI.

RECYC-QUÉBEC Québec

Plusieurs interventions auprès des ICI ont été réalisées pour favoriser l'adoption d'une gestion responsable de leurs matières résiduelles.

Un effort tout particulier a été porté cette année, à la sensibilisation des seize chambres de Commerce et d'industrie de la Montérégie.

Toutes ont reçu une documentation d'information sur le programme ICI ON RECYCLE et ont été sollicitées pour l'adoption d'une meilleure gestion des matières résiduelles et/ou pour l'adhésion au programme ICI ON RECYCLE !
Nous leur avons également proposé de faire la présentation du programme lors de leurs activités régulières. Trois d'entre elles s'en sont prévalues et plusieurs autres ont transmis notre documentation à leurs membres

Les retombées de cette démarche se sont concrétisées par des demandes de formation auprès de quatre entreprises de tailles fort différentes. Ces organisations ont ensuite fait le cheminement pour l'obtention de l'attestation du programme ICI ON RECYCLE.

- **Guide des énergies renouvelables**

Nous avons effectué la promotion du guide des énergies renouvelables pour chalets et maisons isolées, lors d'une journée d'information au Centre de ski Mont-Saint-Bruno. Les visiteurs ont été nombreux à se présenter au kiosque du CRE Montérégie et se sont dit ravis des informations qui leur ont été fournies par le guide. Plusieurs d'entre eux sont repartis avec des copies supplémentaires du guide pour des parents ou amis.

- **Algues bleu-vert (cyanobactéries)**

Cette année, dans le cadre du 5e mandat confié par le Ministre, le CRE Montérégie a opté pour une campagne de sensibilisation intitulée **« Les cyanobactéries : l'horticulture ornementale, une solution urbaine »**

Cette campagne destinée avant tout aux riverains des cours d'eau, les sensibilisait au fait que les plantes ornementales comme les plantes indigènes représentent une alternative esthétiquement intéressante et bénéfique pour l'environnement.

En aménageant de façon adéquate les terrains riverains urbains, les végétaux contribuent donc à protéger les cours d'eau.

Les dossiers présentés dans notre site internet permettront de séparer le bon grain de l'Ivraie. C'est donc en collaboration avec la pépinière **Indigo** que nous proposons aux riverains urbains conscients de la problématique et soucieux de l'esthétique de leur bande riveraine des solutions concrètes et viables afin de contrôler le phénomène des cyanobactéries.

Également afin de promouvoir la renaturalisation des berges urbaines, le CRE Montérégie a produit des fiches d'information et de sensibilisation d'ordre technique et légal à partir des documents fournis par différents partenaires (pépinière indigo, Aqua-Berge,

ville de Lac Brome), qui expliquent l'importance de cette végétalisation et consolide ces informations par les liens qui réfèrent aux documents informatifs complémentaires et aux textes de loi et de règlement.

L'industrie de l'horticulture ornementale est une industrie verte et constitue l'une des solutions au problème des cyanobactéries.

OBJECTIF 3 - PROJETS NOVATEURS

Planification stratégique en développement durable « Agenda 21 »

Au cours de l'année 2010-2011, nous avons continué la poursuite de l'implantation des planifications stratégiques en développement durable.

- Ville de Lacolle : Le mandat s'est réalisé au cours de l'année, et se finalisera en début d'année prochaine.

Programme « Climat municipalités »

Rappelons que la ministre Line Beauchamp, lors de l'annonce de ce programme, avait souhaité que les conseils régionaux puissent être le soutien nécessaire aux municipalités. En fait, actuellement, le CRE Montérégie est le premier et toujours le seul à avoir connu du succès à cet égard auprès des municipalités.

Le fait de travailler déjà depuis de longues années avec des municipalités explique ce fait, grâce à la confiance et à la crédibilité qui s'est bâtie au fil du temps auprès des organisations municipales

Le programme Climat municipalités offre un soutien financier au milieu municipal pour la réalisation ou la mise à jour d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre (GES), l'élaboration de plans d'action visant leur réduction ainsi que pour l'élaboration de plans d'adaptation.
Le programme s'inscrit dans la mise en œuvre de la mesure 5 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC), qui vise la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques.

Le CRE Montérégie est heureux d'avoir déposé en février 2011 son premier inventaire des émissions GES de la ville de Beloeil dans le cadre du programme Climat municipalités du MDDEP. Comme exigé par le Volet 1 du programme, le CRE Montérégie a également réalisé le plan d'action de réductions des émissions des secteurs les plus émetteurs et un objectif de réduction de 6% des émissions de GES d'ici 2020 a été établi. La municipalité a démontré un réel intérêt et une détermination à réduire leurs émissions GES en mettant en place un comité de suivi du plan d'action et en accordant un budget annuel fixe dédié à cette fin.

Biométhanisation

Photo 7 : Biométhanisation / Méthaniseurs et séchoir à boue
Source : Bio-Méthatech, site de Saint-Hyacinthe,2010.

Le CRE Montérégie a réalisé dans le cadre de ses activités une quantification de réduction des émissions des GES (ISO 14064-2) pour un projet de traitement des boues des eaux usées et des fosses septiques par biométhanisation sur le site de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu (R.A.E.V.R.).

Le CRE Montérégie a effectué ce mandat en collaboration avec CSA, secrétariat international de la série de norme ISO 14064.

Nous avons déterminé qu'un projet d'une telle ampleur (10 millions de dollars) apportera des réductions des émissions d'environ 4200 tonnes de CO_2e sur 5 années d'opérations. Le document réalisé par le CRE Montérégie est présentement en phase de validation pour ensuite être soumis prochainement au MDDEP.

Le document a été produit pour la mise en candidature de la R.A.E.V.R. au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) qui offre un soutien financier au milieu municipal et au secteur privé pour l'installation d'infrastructures permettant de traiter la matière organique au moyen de ces deux procédés. Le Programme a comme objectif de réduire les émissions de GES ainsi que la quantité de matières organiques destinées à l'élimination. Le Gouvernement du Québec espère par cette mesure contribuer à l'atteinte de leur objectif de ne plus enfouir de matière organique d'ici 2020. Ce programme s'inscrit dans la mise en œuvre de la mesure 15 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC), qui vise la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques.

Programme « Coupez le moteur ! »

Nous avons décrit le programme dans la partie *Faits saillants*.

Le CRE-Montérégie a été mandaté par la Ville de Beloeil pour organiser une campagne "Coupez le moteur!". Ce mandat a été confié au chargé de projets Charles-Hubert Grondin dès son entrée en fonction en octobre 2010. Après de multiples rencontres et échanges avec les autorités de la Ville de Beloeil, il a été convenu que l'affichage et la campagne de sensibilisation débuteraient en septembre 2011.

La sensibilisation sera faite en grande partie par la distribution de billets de courtoisie dans différents stationnements publics situés sur le territoire de la Ville de Beloeil.

Il est également prévu que le CRE-Montérégie organise une campagne "Coupez le moteur!" pour la municipalité de McMasterville. Plusieurs détails restent cependant à régler avant de procéder à ladite campagne (signature des ententes, production de l'échéancier, etc.). Nous comptons également obtenir d'autres mandats similaires dans la prochaine année.

OBJECTIF 4 - INFORMATIONS – RELATIONS PUBLIQUES

Conférences

Plusieurs conférences se sont déroulées dans le cadre des projets préalablement décrits. Nous n'y reviendrons donc pas en détail. Nous les noterons simplement pour mémoire, à savoir :

- Conférence sur les changements climatiques par Karel Mayrand de la fondation David Suzuki, dans le cadre de l'assemblée générale du CRE Montérégie en juin 2010
- Conférences sur les changements climatiques et formation des directeurs de campagne, dans le cadre du projet Défi Climat;
- Dans le cadre de Défi Climat, conférence du porte-parole, le Dr Robert Patenaude ;

- Dans le cadre des Rendez-vous de l'énergie, conférences sur l'aménagement du territoire, le transport, la biométhanisation, l'agriculture, la santé publique et les énergies vertes et renouvelables.

Relations médias

Tout comme l'an dernier, cette année a été une année record en terme de relations média. En dehors de nombreux reportages, communiqués, chroniques, entrevues sur les dossiers mentionnés dans les objectifs précédents, il y a lieu de noter également plusieurs interventions entre autres une émission hebdomadaire réalisée par notre président Richard Marois au 103.3 FM tous les vendredis. Plusieurs reportages également à la télévision communautaire tant de la Rive-sud que de la Vallée du Richelieu, toujours sur les projets plus haut mentionnés. De multiples chroniques à travers la Montérégie dans le cadre de Défi Climat et des Rendez-vous de l'énergie et des interventions ponctuelles lors de la parution de communiqués, plus d'une vingtaine, tant dans le cadre des projets, que des campagnes de sensibilisation.

Il serait également long et fastidieux d'énumérer toutes les représentations faites par le président et la directrice générale ainsi que les chargés de projets.

OBJECTIF 5 - RESSOURCES

Le CRE Montérégie reste sans conteste l'organisme de première ligne lorsque les groupes ou citoyens ont des problèmes environnementaux. À cet égard, notre président est intervenu à de nombreuses reprises dans différents dossiers. Dans certains cas, de simples conversations ont permis de calmer le jeu, dans d'autres cas, plus complexes, de la concertation a été également effectuée par notre président (voir Objectif 1 – Concertation).

Tout au long de l'année également, nous avons fait la promotion des activités des membres et des partenaires du CRE Montérégie via notre site Internet.

Cette année encore, le CRE Montérégie a restreint le nombre de lettres d'appui pour des demandes de subvention de nombreux organismes membres et partenaires en raison du resserrement de ses critères. Il est en effet important de comprendre qu'en raison de l'envergure que ces demandes ont prises, le CRE Montérégie a décidé d'établir une politique et des règles précises. Il n'est en effet pas question pour notre organisme de délivrer des lettres de complaisance. Donc, différentes catégories d'appui ont été déterminées. Cette politique sera prochainement connue via notre site Internet. Même si cette question peut sembler anodine, il s'agit d'un point important pour le CRE Montérégie car il nous semble qu'il y ait abus et complaisance en ce domaine.

OBJECTIF 6 - REPRESENTATION

ASSURER LA PRESENCE DU CRE MONTEREGIE AU SEIN DE DIFFERENTES INSTANCES MONTEREGIENNES ET QUEBECOISES

Le CRE Montérégie est impliqué et siège à différents titres, conseils d'administration ou comités de divers organismes. Entre autres, le Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec, la participation citoyenne du Forum Jeunesse de la CRÉ Est. Également Conseil d'administration de la CRÉ Est, comité consultatif de la Conférence régionale des Élus de Longueuil, sous-commission environnement de la CRÉ Longueuil, sous-commission santé et environnement de la CRÉ Haut-Saint-Laurent, aux CRRNT (Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire) de la Montérégie est, à titre de commissaire et de la Vallée-du-du haut-St-Laurent, à titre de partenaire, Table d'harmonisation du Parc du mont Saint-Bruno, du Parc des Îles de Boucherville ainsi que du Parc de la Yamaska, comité de citoyens de la compagnie Lafarge, conseil d'administration de Stratégies Saint-Laurent, Forum de la population pour l'Agence de la Santé et Services sociaux de la Montérégie, comité des nouvelles technologies en eaux usées au Bureau de la Normalisation du Québec (BNQ).

Le président du CRE Montérégie est également personnellement impliqué à titre d'initiateur de la COOP éolienne de la région Haut-Saint-Laurent et également à titre de conférencier et conseiller technique de la Corporation des carrossiers et peintres du Québec (CCPQ) pour l'implantation du développement durable de l'industrie automobile.

PROMOUVOIR ET ASSURER LA REPRESENTATION DU CRE MONTEREGIE DANS TOUS LES SECTEURS MONTEREGIENS

Rappelons que le Conseil régional de l'environnement est en soi une réelle table de concertation puisque le conseil d'administration est composé de membres provenant de secteurs divers, tels : municipalités, organismes environnementaux, individus, organismes sociocommunautaires, partenaires agriculture et agroalimentaires, partenaires affaires et industries, partenaires éducation, santé et associations professionnelles. Nous avons donc su conserver des représentants motivés, compétents et dynamiques de ces différents secteurs au sein de notre conseil d'administration et de divers comités. Au niveau du membership, Il est à noter une fidélisation remarquable de la part des municipalités de la Montérégie, et ce, évidemment dû à notre action pour l'implantation du développement durable et à la formation spécifique que nous offrons aux élus de façon continue.

De plus, la décision du conseil d'administration du CRE Montérégie en 2010 de modifier les règlements généraux afin de trouver un meilleur équilibre pour mieux refléter la dimension du développement durable a permis de recruter au sein du Conseil de nouveaux administrateurs de haut calibre et compléter ainsi l'équipe déjà de haut niveau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011

Le conseil d'administration du CRE Montérégie est composé de vingt personnes.

- Deux administrateurs sont des membres individuels.
- Huit administrateurs sont des représentants d'organismes environnementaux sans but lucratif dont trois sont des représentants d'un comité de bassin versant.
- Dix administrateurs sont des représentants des organismes-partenaires membres et se répartissent selon différents domaines :
    - Agriculture ou de l'agro-alimentaire
    - Associations professionnelles
    - Santé
    - Éducation
    - Affaires et de industries
    - Municipal
    - Social et communautaire

Au cours de la présente année, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises et le conseil exécutif, également tenu cinq rencontres.

Pour l'année 2010-2011, le Conseil d'administration était composé de dix-neuf membres

Président **Richard Marois** ZIP Ville-Marie	ZIP **-** Environnement
1er Vice-président **Bruno Gadrat,** Architecte paysagiste	Membre individuel
2e Vice-président **Patrick Brissette** Boisé de Verchères	Environnement
Trésorier **Luc Manseau, C.A.**	Professionnel
Secrétaire **Martin Brisson, avocat**	Affaires et industries

Les administrateurs

Serge Beaulieu Fédération de l'UPA St-Jean-de-Valleyfield	Agriculture et agroalimentaire
Jean Roberge-Boucher	Individu
Guy Bédard Ville de Beloeil	Municipal
Jean Beaudoin RCI	Affaires et industries
France Beaudry Fédération de l'UPA Saint-Hyacinthe	Agriculture et agroalimentaire
Sylvie Bibeau ZIP Jacques Cartier	ZIP - Environnement
Philippe Blais Comité vert La Prairie	Environnement
Daniel Cyr Les Amis de la Tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford	Environnement
Jocelyne Deswarte Ville de Saint-Mathias	Municipal
Josée Lacourcière Newalta	Affaires et industries
Catherine Laurence-Ouellet OBV Yamaska	Bassin versant - Environnement
Marc Olivier Cégep de Sorel-Tracy	Éducation
Robert Patenaude Médecin urgentologue	Santé
Kees Vanderheyden Centre de la nature du Mont-Saint-Hilaire	Environnement

LES MEMBRES 2010-2011

Municipalités	34	
Groupes environnementaux	13	
Individus	7	
Organismes social et communautaire	3	
Partenaires agriculture et agroalimentaire	3	
Partenaires affaires et industries	5	
Partenaire éducation	1	
Partenaire associations professionnelles	1	
Santé	1	
Total	**68**	**membres**

L'EQUIPE

Gisèle Floc'h Rousselle, directrice générale

Gaétane Chicoine, adjointe administrative

Naïma Chraibi, chargée de projets gestion des matières résiduelles et campagnes de sensibilisation

Vincent Moreau, chargé de projets changements climatiques et développement durable.

Charles Hubert Grondin, chargé de projets changements climatiques et développement durable.

Benoit Péran, stagiaire aménagement durable du territoire

Contractuel :

Thomas Gallenne, M. Urb., M. Communication
Champs d'expertise : développement durable, planification stratégique, communication et animation

LES ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

États financiers
31 mars 2011

Rapport du vérificateur

États financiers

Résultats

Évolution des actifs nets

Bilan

Flux de trésorerie

Notes complémentaires

Annexe A - projets

PIERRE GRENON
Comptable agréé

545, boul. Laurier
Bureau 110
Beloeil (Québec)
J3G 4H8
tel: (450) 464-1562
fax: (450) 464-1238

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

J'ai vérifié le bilan de CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE au 31 mars 2011 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2011, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les chiffres du budget donnés à titre de comparaison n'ont pas fait l'objet d'une vérification. Mon opinion ne s'y rapporte pas.

comptable agréé auditeur

Beloeil,
le 25 mai 2011.

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

RÉSULTATS
exercice terminé le 31 mars 2011

	2011 Budget	2011 Réel	2010 Réel
PRODUITS			
Subvention Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	105 000 $	105 000 $	105 000 $
Cotisations des membres	5 950	3 400	3 615
Dons	-	-	-
Intérêts	-	-	-
Autres revenus	500	869	547
	111 450	109 269	109 162
Projets (Annexe A)	169 442	207 922	100 672
	280 892	317 191	209 834
CHARGES			
Frais de mission			
Salaires	75 851	55 980	66 947
Charges sociales	-	10 781	13 248
Loyer	17 592	15 963	15 467
Réaménagement locaux	3 000	1 589	-
Services contractuels	2 000	999	1 159
Assurances	2 800	2 810	2 812
Fournitures de bureau et équipements	1 800	1 470	1 388
Téléphone et service internet	5 300	5 848	4 527
Mauvaises créances	-	-	-
Vie démocratique	800	1 557	818
Représentation	8 000	9 382	8 754
Vérification	2 000	1 658	1 565
Cotisations	1 200	1 238	1 138
Informatique	-	-	2 244
Colloques et formation	1 500	-	1 625
Amortissement	-	878	921
Intérêts et frais bancaires	1 000	836	1 164
Divers	500	526	181
	123 343	111 515	123 958
Projets (AnnexeA)	149 946	184 365	83 038
	273 289	295 880	206 996
EXCEDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 603 $	21 311 $	2 838 $

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 mars 2011

	Fonds d'administration générale	Fonds de prévoyance	Fonds des immobilisations	2011	2010
ACTIFS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 214 $	12 091 $	3 686 $	25 991 $	23 153 $
Excédent des produits sur les charges	11 534	10 655	(878)	21 311	2 838
	21 748	22 746	2 808	47 302	25 991
Virements interfonds	(1 618)	-	1 618	-	-
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	20 130 $	22 746 $	4 426 $	47 302 $	25 991 $

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

BILAN
au 31 mars 2011

	2011	2010
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	9 302 $	23 969 $
Débiteurs (note 3)	67 351	9 487
Subventions à recevoir (note 4)	8 000	19 012
Frais payés d'avance	1 111	1 111
	85 764	53 579
IMMOBILISATIONS (note 5)	4 426	3 686
	90 190 $	57 265 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	38 841 $	26 324 $
Produits reportés (note 8)	4 047	4 950
	42 888	31 274
ACTIFS NETS		
Actifs nets	47 302	25 991
	90 190 $	57 265 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	21 311 $	2 838 $
Élements hors caisse:		
Amortissement des immobilisations	878	921
	22 189	3 759
Variation d'éléments du fonds de roulement:		
Débiteurs	(57 864)	5 195
Subventions à recevoir	11 012	(12 042)
Frais payés d'avance	-	(194)
Créditeurs	12 517	(6 370)
Produits reportés	(903)	4 390
	(35 238)	(9 021)
Flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation	(13 049)	(5 262)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(1 618)	(1 047)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(14 667)	(6 309)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	23 969	30 278
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	9 302 $	23 969 $

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2011

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET MISSION

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec. Il est un organisme exempté des impôts sur le revenu. L'organisme vise à promouvoir et implanter le développement durable et à protéger l'environnement au niveau régional.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités exercées par l'organisme reliées à son administration et à la gestion des ressources qui lui sont confiées.

Fonds de prévoyance

Les administrateurs du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie ont convenu de créer un fonds de prévoyance et d'y accumuler une somme équivalente à environ 4 mois de frais généraux. À cette fin, le fonds général y contribuera, annuellement, à concurrence de 50% de son résultat net.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde dégressif au taux de 20% l'an.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférent. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des évènements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2011

3. DÉBITEURS

	2011	2010
Clients	65 651 $	8 204 $
Taxe sur les produits et services	785	764
Taxe de vente du Québec	915	519
	67 351 $	9 487 $

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2011	2010
Recyc - Québec	3 000 $	4 000 $
Rendez-vous de l'énergie	5 000	-
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	-	15 012
	8 000 $	19 012 $

5. IMMOBILISATIONS

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	1 781 $	1 174 $	607 $	758 $
Kiosque	2 299	2 199	100	100
Equipement informatique	8 576	4 974	3 602	2 682
Améliorations locatives	598	481	117	146
	13 254 $	8 828 $	4 426 $	3 686 $

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2011

6. EMPRUNT BANCAIRE

La société ne dispose d'aucune marge de crédit autorisée au 31 mars 2011.

7. CRÉDITEURS

	2011	2010
Fournisseurs	10 070 $	2 497 $
Salaires et vacances	11 038	13 236
Retenues à la source	17 733	10 591
	38 841 $	26 324 $

8. PRODUITS REPORTÉS

	2011	2010
Ville de Beloeil	- $	4 950 $
Défi Climat	630	-
Coupez le moteur	3 417	-
	4 047 $	4 950 $

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE

PROJETS 2010-2011
ANNEXE A
exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
PRODUITS		
Climat municipalité et Coupez le moteur	77 597 $	1 500 $
Les rendez-vous de l'énergie	26 425	-
Planification stratégique en développement durable	24 950	22 175
Défi climat	23 108	15 216
Biométhanisation	22 000	-
Campagne de sensibilisation herbicyclage	17 142	22 081
ICI ON RECYCLE	10 000	10 000
Acteurs de changements	-	23 900
Cyanobactéries	5 000	5 000
Guide des énergies renouvelables	1 700	-
Atelier de formation SCHL	-	-
Déjeuner conférence	-	800
Total	207 922	100 672
CHARGES		
Salaires et charges sociales	115 535	53 306
Services contractuels	43 940	18 924
Production -impression de documents de promotion	3 156	5 196
Conception et réalisation graphique	1 682	2 500
Forum-évènemnets	7 307	-
Fournitures informatiques	4 665	-
Fournitures-équipements	2 144	-
Formation-employés	2 350	-
Loyer	1 350	-
Déjeuner conférance -atelier de formation	-	1 755
Frais de représentation	1 316	819
Fournitures-équipements, matériel audio-visuels	-	-
Service téléphonique	288	-
Frais d'envois postaux	632	538
Total	184 365	83 038
Résultat net	23 557 $	17 634 $